

I / CONDITIONS DE VENTE VOLONTAIRE

L'Hôtel des Ventes d'Evreux est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000, codifiée sous les articles L320-1 à L321-38 du Code de commerce.

A/ CONDITIONS PREALABLES

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et sont opposables aux vendeurs, aux enchérisseurs, aux adjudicataires, ainsi qu'à leurs mandataires. **Le fait de participer à la vente emporte entière adhésion aux présentes conditions générales de vente.** Les dispositions des présentes conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une de ces dispositions n'entraîne pas l'inapplicabilité des autres.

B/ CONDITIONS DE LA VENTE

La vente est faite au comptant et les prix s'expriment en euros.

Modes de règlement : Cartes bancaires ; Chèques Français avec 2 pièces d'identité ; Virements ; Espèces (suivant les lois en vigueur), **pour les acheteurs étrangers, seuls les virements bancaires seront acceptés, Pas d'American Express**

Frais volontaire : 26 % TTC

Frais de Live 1,8 % TTC de frais de vente LIVE

1 : Présentation des lots à la vente

La vente se déroulera selon l'ordre du catalogue. Les estimations sont données pour le lot.

Les objets proposés à la vente font l'objet d'une description préalable portée à la connaissance du public. **Toutefois, cette obligation ne s'impose pas pour les objets proposés dans le cadre des ventes courantes** au regard de leur valeur minimale et du caractère non listé de la vente.

Les descriptions des lots résultant du catalogue de la vente, des rapports d'état, des étiquettes, des avis écrits ou oraux constituent l'expression par **L'Hôtel des Ventes d'Evreux** de sa perception des lots et non l'affirmation d'un fait. A ce titre, ces descriptions n'ont aucune valeur de preuve.

Toutes les indications relatives à un incident, un accident, une restauration, une mesure conservatoire affectant un lot sont communiquées afin de faciliter son inspection par l'acheteur potentiel et restent soumises à l'entière appréciation de ce dernier. **L'absence d'indication relative à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire n'implique nullement qu'un lot soit exempt de tout défaut, de toute restauration ou de toute mesure conservatoire.** Une référence à un défaut, à une restauration ou à une mesure conservatoire en particulier n'implique pas l'absence d'autres défauts, restaurations ou mesures conservatoires.

Dans la mesure où une exposition préalable à la vente a permis aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admise aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire du lot. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif. L'horlogerie est vendue sans aucune garantie de fonctionnement du mécanisme.

2 : Enchères et ordres d'achats

Les enchères en salle doivent être portées par une personne physique capable juridiquement.

Les acheteurs potentiels peuvent également déposer un ordre d'achat. Ces derniers sont invités à communiquer à **L'Hôtel des Ventes d'Evreux 24 heures au moins avant la vente**, leurs coordonnées (identité, adresse, téléphone, mail et références bancaires) et l'identification du lot sur lequel ils souhaitent enchérir.

Les ordres d'achats peuvent s'exprimer à prix fixe en indiquant le montant maximal de son offre, par téléphone ou par internet si la vente se trouve en Live. Pour les ventes organisées en Live, les enchérisseurs devront s'enregistrer auprès de l'opérateur Live choisi par **L'Hôtel des Ventes d'Evreux**.

L'Hôtel des Ventes d'Evreux se réserve le droit de **refuser** toute enchère si l'enchérisseur potentiel ne donne pas toutes les garanties suffisantes pour participer à la vente.

Les Commissaires-Priseurs et les Experts se chargent d'exécuter gracieusement les ordres d'achat qui leur sont confiés, en particulier pour les amateurs ne pouvant assister à la vente. Ceux-ci ne peuvent être tenus pour responsables en cas de manquement ou problème de liaison téléphonique.

Dans l'hypothèse de l'existence d'un prix de réserve pour un lot, **L'Hôtel des Ventes d'Evreux** se réserve la possibilité de soutenir le prix de réserve pour le compte du vendeur. Le vendeur ne sera pas admis à enchérir directement ou indirectement sur les lots qu'il aura mis en vente.

3 : Enchères simultanées

S'il est établi que plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère d'un montant égal et réclament le lot après que l'adjudication a été prononcée, le lot sera immédiatement remis en vente au prix de l'enchère simultanée. Tous les acheteurs potentiels seront admis à enchérir de nouveau.

4 : Transfert de propriété

Le coup de marteau du commissaire-priseur matérialise la fin des enchères pour le lot. Le transfert de propriété se matérialise quant à lui par le prononcé du mot « adjudgé » et par son inscription au procès-verbal de vente. Une fois l'adjudication prononcée, il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement rapide de leurs lots afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-priseur à quelque titre que ce soit. Les adjudicataires pourront obtenir tous renseignements concernant la livraison et l'expédition de leurs acquisitions en fin de vente.

Conformément à l'article L321-14 du Code de Commerce: "Le bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur. "

5: Folle enchères et défaut de règlement

Conformément à l'article 14 de la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000, codifiée sous l'article L321-14 du Code de Commerce : « (...) à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant (...) »

6: Prémption de l'Etat français

Le droit de prémption permet à l'Etat français de se substituer au dernier enchérisseur d'un bien dans le cadre d'une vente aux enchères publiques. L'Etat acquiert le bien, en lieu et place de l'acheteur et sans entrer dans le jeu des enchères, au dernier prix annoncé par le commissaire-priseur. Si l'Etat envisage de prémpter un bien, son représentant doit l'annoncer publiquement au moment où le bien est adjudgé. Aussitôt, le commissaire-priseur annonce que l'Etat dispose de 15 jours pour confirmer la prémption. Celle-ci n'a pas d'effet immédiat : le dernier enchérisseur est l'acquéreur du bien, sous réserve de l'exercice du droit de prémption. Si l'Etat ne confirme pas la prémption, le dernier enchérisseur est définitivement l'acquéreur de l'œuvre

7 : Enchères en direct via le service LIVE ou ONLINE du site interencheres.com et caution

Enchères en direct et ordre d'achat secret via les services LIVE et ONLINE du site interencheres.com

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

une caution pourra être demandée afin de garantir les achats notamment pour les ventes de véhicules.

le montant de la caution sera de 500 € et sera débité sur la carte bancaire préenregistré sur interencheres le soir de la vente

Enchère directe.

Si vous souhaitez enchérir en ligne (LIVE ou ONLINE ; en direct ou par dépôt d'ordre d'achat secret) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à HOTEL DES VENTES D'EVREUX ou SELAS BELLIER – FIERFORT tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. HOTEL DES VENTES D'EVREUX ou SELAS BELLIER – FIERFORT se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Ordre d'achat secret.

HOTEL DES VENTES D'EVREUX ou SELAS BELLIER – FIERFORT n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours.

Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 50€ ; de 500€ à 999€ : 100€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 200€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 500€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€ ; 100 000€ et plus : 10 000€. Paiement.

Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez, HOTEL DES VENTES D'EVREUX ou SELAS BELLIER – FIERFORT si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 200 euros. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail.

Dans le cadre du service ONLINE, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10 000 euros. Les frais sont majorés : • Pour les lots volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC),

- Pour les véhicules volontaires et judiciaires de véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule (soit +48 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes judiciaires, 1 % HT pour les ventes judiciaires soit 1,2 % TTC.
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels. HOTEL DES VENTES D'EVREUX ou SELAS BELLIER – FIERFORT ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

8 : DROIT DE RETRACTATION

Les ventes aux enchères publiques auxquelles le public peut assister ne sont pas soumises au droit de rétractation.

Ainsi, aucune rétractation ne pourra être exercée, même par les personnes qui auront effectué leur achat « à distance », par ordre d'achat écrit, téléphone ou internet, à l'occasion de ventes organisées en salle ou de ventes « live », retransmises en direct sur internet depuis la salle de ventes, en présence du commissaire-priseur et avec la possibilité qu'un public assiste à la vente

VENTES DITES : « EN LIVE à Huis Clos et Vente » ou ONLINE sont faites sans la présence du public, elles sont donc **entièrement dématérialisées**, en conséquence, le droit de rétractation accordé à l'acheteur s'applique pendant 14 jours sous réserve de l'abus, manœuvres frauduleuses et l'acquéreur devra motiver sa décision. Un contrôle scrupuleux du lot sera effectué lors de son retour à l'étude. Les dégradations subies pendant le transport ne permettront l'application du droit de rétractation.

9 : RETRAIT DES ACHATS DES VENTES VOLONTAIRES

Le retrait des achats se fait sur rendez-vous, merci de nous contacter au 02 32 33 13 59
ou par mail: contact@bellier-fierfort.com

La tolérance d'un magasinage (EXCLUSIVEMENT POUR LES PETITS LOTS SE TROUVANT PHYSIQUEMENT A L'HOTEL DES VENTES ET A L'EXCLUSION DE TOUT TYPE DE LOTS DE QUELQUES SOIENT LEURS NATURES SE TROUVANT HORS LES MURS DE L'HOTEL DES VENTES) n'engage pas la responsabilité du Commissaire-priseur, à quelque titre que ce soit, l'objet étant considéré sous la garantie exclusive de l'adjudicataire sitôt l'adjudication prononcée.

Un délai « raisonnable », à discrétion du commissaire-priseur, est accepté pour le retrait des achats ; au-delà, l'étude se réserve le droit de facturer des frais de manutention et gardiennage.

Le délai raisonnable de retrait A L'HOTEL DES VENTES est porté à **UN MOIS** après la vente, au delà de cette durée, des frais de magasinages seront facturés à l'acheteur. Pour tous les lots vendus hors les murs de L'HOTEL DES VENTES, l'adjudicataire devra faire son affaire du retrait des lots là où ils se trouvent dans les jours prévus pour l'enlèvement et indiqués par les Commissaires-Priseurs. Le fait de ne pas respecter les jours d'enlèvement est sous la seule et entière responsabilité de l'adjudicataire quant à ce qu'il pourrait advenir de son lot.

Le montant des frais facturés par l'HOTEL DES VENTES D'EVREUX est un forfait journalier des frais de stockage; magasinages; assurances; manutention; délivrance et préparation.

Le forfait journalier est **de 5 € HT par jour**

HOTEL DES VENTES D'EVREUX se réserve le droit de revendre le lot acheté et non retiré si les frais de magasinage dépassent la valeur d'adjudication du lot.

10 : MODALITES D'EXPEDITION ET ENLEVEMENTS

La demande d'un envoi postal décharge l'Etude de toutes responsabilités si des dégradations sont occasionnées au lot pendant le transport. Il est vivement conseillé de venir récupérer ses achats en personne ou de passer par un transporteur professionnel.

Les envois de colis par l'étude se font via les plateformes Colissimo, Chronopost, Fedex ou DHL ou par la poste en valeur déclarée. Il sera bien sûr compté un supplément pour l'emballage et le temps passé à faire le colis.

L'expédition des tableaux se fera sans leurs cadres si ces derniers sont trop fragiles et imposants.

Nous vous rappelons que tout acheteur est responsable des lots achetés dès que l'adjudication a été prononcée, même dans le cas d'un achat à distance.

Le magasinage et la manutention des achats après la vente n'engagent en aucune façon la responsabilité du commissaire-priseur.

III / FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX VENTES AUX ENCHERES

**L'HOTEL DES VENTES D'EVREUX ET SELAS BELLIER – FIERFORT adhèrent au
fichier TEMIS sur la prévention des impayés**